

ENTREPRISE/LIEU	Transporteur sous-traitant affrété CRH / Sur voie publique
DATE/HEURE	18 août 2020/15 h
BLESSURES ET DOMMAGES	EVENEMENT A FORT POTENTIEL D'ENSEIGNEMENT (HPLE) – un camion benne s'est renversé à la suite de l'éclatement du pneu avant gauche
DESCRIPTION	Un chauffeur de camion benne sous-traitant était en train de transporter des agrégats provenant d'une carrière de CRH vers une centrale à béton de CRH. À la suite de l'éclatement du pneu avant gauche, il a perdu le contrôle de son véhicule et est passé de l'autre côté de la route ; heureusement, aucun autre véhicule ne venait dans le sens opposé. Le chauffeur du camion a été soigné sur place par l'équipe d'ambulanciers ; il a subi des blessures légères qui ne nécessitaient pas de soins médicaux supplémentaires. Le camion a été totalement détruit.

Camion benne renversé



Pneu avant gauche éclaté



Type de pneu utilisé sur le camion

Accident très semblable survenu en 2019 : éclatement du pneu avant gauche, perte de contrôle du chauffeur et chute d'un pont.

SAFETY ALERT

13/2019

ENTREPRISE/LIEU	Transporteur CRH sous-traitant / voie publique
DATE/HEURE	4 avril 2019 / 11 h 00
BLESSURES ET DOMMAGES	ACCIDENT AVEC ARRÊT DE TRAVAIL – Accident sur la voie publique : un chauffeur de camion à benne a perdu le contrôle et le véhicule a traversé les barrières d'un pont routier.
DESCRIPTION	Un chauffeur sous-traitant de camion à benne livrait des agrégats depuis un site AGG de CRH à un site RMC de CRH. Le camion circulait sur une voie publique lorsque le pneu avant gauche du véhicule a cédé/éclaté. Le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule qui a quitté la route, a défoncé les rambarde du pont et est tombé sur le sol quelques mètres en contrebas. La cabine du camion a ensuite pris feu. Le chauffeur s'est extrait de la cabine avec l'aide d'un automobiliste qui passait par là. Le chauffeur a survécu à l'accident grâce à la ceinture de sécurité qu'il avait attachée, ainsi qu'à la réaction rapide de l'autre automobiliste. La cabine du camion a terminé complètement calcinée. Le chauffeur s'est cassé des côtes dans cet accident. La police enquête actuellement sur l'accident.



Lieu de l'accident : le camion est tombé de ce pont après l'éclatement




Le chauffeur s'est extrait de la cabine du camion avec l'aide d'un automobiliste qui

SAFETY ALERT

13/2019



Pour prévenir les accidents, veillez à ce que les pneus usés ou détériorés soient remplacés



Le contrôle quotidien avant démarrage doit comprendre




ENSEIGNEMENTS/MESURES	<ul style="list-style-type: none"> • Servez-vous de l'alerte de sécurité de cet accident pour rappeler aux chauffeurs de camions l'importance : <ul style="list-style-type: none"> ○ d'utiliser la ceinture de sécurité ; ○ des contrôles quotidiens avant démarrage, comprenant l'inspection visuelle de chaque pneu du véhicule ; • du remplacement immédiat des pneus usés ou détériorés.
INFORMATIONS	glesko@crh.com

Assurez-vous que toutes les personnes concernées au sein de votre organisation reçoivent une copie de cette alerte de sécurité et sont informées de son contenu et de ses recommandations. Ces informations ne sont pas uniquement destinées à être communiquées par tableau d'affichage. Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent être utilisées par les managers et contremaîtres pour permettre une discussion sur ce thème avec vos salariés et sous-traitants. Posez-vous les trois questions suivantes :

1. Cet accident aurait-il pu se produire sur notre site ?
2. Quels sont les systèmes mis en place pour éviter un tel accident sur notre site ?
3. Ces systèmes sont-ils utilisés comme nous le pensons ?

ENSEIGNEMENTS / MESURES	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisez cet incident et l'alerte de sécurité 13/2019 pour rappeler aux conducteurs l'importance : <ul style="list-style-type: none"> ○ du port de la ceinture de sécurité ; ○ des contrôles quotidiens avant démarrage incluant l'inspection visuelle de chaque pneu du véhicule ; • du remplacement immédiat des pneus usés ou détériorés.
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	glesko@crh.com

Assurez-vous que toutes les personnes concernées au sein de votre organisation reçoivent une copie de cette alerte de sécurité et sont informées de son contenu et de ses recommandations. Ces informations ne sont pas uniquement destinées à être communiquées par tableau d'affichage. Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent être utilisées par les managers et contremaîtres pour permettre une discussion sur ce thème avec vos salariés et sous-traitants. Posez-vous les trois questions suivantes :

1. Cet accident aurait-il pu se produire sur notre site ?
2. Quels sont les systèmes mis en place pour éviter un tel accident sur notre site ?
3. Ces systèmes sont-ils utilisés comme nous le pensons ?